

L'ACTUALITÉ EN UN COUP D'ŒIL

SUISSE

Le taux du 2^e pilier stagnera en 2010

Malgré la reprise des marchés boursiers, la rémunération des avoies des assurés du 2^e pilier ne s'améliore pas: le taux d'intérêt minimal de la LPP stagnera à 2% en 2010. Le Conseil fédéral a décidé de maintenir cet indice au même niveau que cette année.

Davantage de sécurité au Grand-Saint-Bernard

Le tunnel du Grand-Saint-Bernard, qui relie la Suisse à l'Italie, sera doté d'une galerie dédiée aux secours en cas d'accidents. L'ouvrage devrait être réalisé d'ici à cinq ans.

Ne pas faire l'armée coûtera plus cher

Les hommes soumis à la taxe d'exemption de l'obligation de servir doivent se préparer à déboursier au moins 400 francs par an dès 2010, soit le double d'aujourd'hui. Le Conseil fédéral a adapté hier l'ordonnance qui précise les nouvelles dispositions légales.

Affiches antiminarets dans certaines gares

Les CFF ne trancheront pas dans la question des affiches antiminarets. Ils ont décidé de suivre la sensibilité de chaque commune: ainsi, les affiches ne seront pas placardées dans

«Siège enfant» jusqu'à 12 ans

Les enfants jusqu'à 12 ans devront être installés dans des **sièges homologués** en voiture dès le 1^{er} avril prochain. Au nom de la sécurité routière, le Conseil fédéral a décidé hier de serrer la vis.

Jusqu'ici, l'obligation d'asseoir les enfants par un dispositif de retenue testé et approuvé ne s'appliquait que jusqu'à 7 ans. Le relèvement de cinq ans de l'âge ne concernera pas les «têtes blondes» qui mesurent plus de 150 centimètres.

Les organisations routières saluent pour la plupart cette décision. «On l'attendait depuis trente ans», a indiqué à l'ATS Stephan Müller, porte-parole du Touring Club



LAURENT GILLIERON/KEYSTONE

Suisse. «Les standards européens seront aussi appliqués en Suisse», se réjouit Rolf Moring, du Bureau pour la prévention des accidents. Même son de cloche à l'Association transports et environnement (ATE).

» Les bus scolaires devront aussi renforcer les mesures de protection. Dès août 2012, les nouveaux véhicules devront être équipés de sièges d'enfants homologués fixes ou amovibles. Pour Alain Rouiller, de l'ATE, ce délai est trop long: «Il faut certes le temps de mettre l'achat du matériel au budget, mais pour ce faire, un an suffit.»

les gares des villes qui ont interdit l'image, comme Lausanne ou Neuchâtel. Elles le seront partout ailleurs.

Près de 3000 poissons dans une camionnette

Les gardes-frontière bâlois ont fait une découverte peu commune lundi soir. Deux Tchèques ont tenté de transporter 2790 poissons d'aquarium de France en Suisse dans leur camionnette, sans les déclarer. Ils ont dû

payer une amende pour un montant total de plusieurs centaines de francs.

Salaire minimum soumis aux Jurassiens?

Les citoyens jurassiens pourraient être appelés à se prononcer sur l'introduction d'un salaire minimum pour chaque branche économique. La Jeunesse socialiste et progressiste jurassienne a déposé hier une initiative en ce sens munie de 2221 signatures.

VAUD

La Tour-de-Peilz accepte les affiches antiminarets

La Tour-de-Peilz tolérera sur ses murs les affiches antiminarets de l'UDC, contrairement à ses voisines Montreux et Vevey et à la plupart des autres villes vaudoises. Les autorités de la ville du jeu en ont décidé ainsi à l'unanimité lundi. «Le débat démocratique doit pouvoir avoir lieu, même si certains arguments avancés sont déplaisants», indique la Municipalité, qui appelle par ailleurs à rejeter l'initiative soumise au peuple.

Lavaux participe à une association Unesco

Les onze sites suisses inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco ont créé hier à Berne une association, Unesco Destination Suisse. C'est à la suite de l'inscription de Lavaux, en 2007, que le projet d'association faitière est né. Le but est d'augmenter la visibilité des sites au niveau touristique. Il n'est toutefois pas question d'attirer le tourisme de masse dans ces lieux protégés, mais une clientèle de tourisme durable. Pour l'heure, chaque site versera une contribution de 10 000 à 20 000 francs en fonction de ses besoins. Avec un fonds de 200 000 francs, l'association va travailler en lien étroit avec le Tourisme Suisse pour élaborer un plan marketing 2010.

Un Park & Ride minuscule à Bassins

Il pourrait s'agir des places de parc les plus chères du canton. La commune de Bassins met à l'enquête publique l'aménagement de sept places de parc à la gare de Bassins – sise en pleine nature, à 3 km du village – pour un coût total estimé à 124 000 fr. Un prix qui s'explique par d'importants travaux de génie civil (le terrain est pentu) et par l'obligation de réaliser une compensation écologique (le biotope est protégé). «Il s'agit

Après un mois sans fumée, bilan mitigé pour les bistrotts

Depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer il y a un mois, les 1670 établissements chapeautés par GastroVaud ont connu «une **baisse significative** de leur chiffre d'affaires», d'après Frédéric Haenni, président de l'association faitière. «Comme prévu, les établissements de quartier, de village et ceux situés dans des centres commerciaux sont les plus touchés. Certains ont perdu la moitié de leur chiffre. Quelques-uns fermeront. Une dizaine ont licencié.» Roger Piccand, chef du Service de l'emploi du canton de Vaud est moins alarmiste. «Il est trop tôt pour tirer un bilan. Le chômage dans l'hôtellerie-restauration a augmenté de 33% avec la crise. C'est beaucoup, mais moins que la



OLIVIER ALLENSPACH

moyenne vaudoise qui est de 40%.»

» Autorisée par la loi, la mise en place de fumoirs est loin de convaincre tous les bistrotts du canton.

Jusqu'au 15 janvier prochain, les fumoirs vaudois ont un statut provisoire. «On tolère par exemple une simple fenêtre en guise de ventilation», explique un juriste de la police cantonale du commerce. A partir de cette date, les tenanciers auront un an pour mettre leur espace clope en conformité avec les conditions légales (ventilation, surface, porte automatique...). Actuellement, rares sont les cafés à abriter de tels espaces. Une centaine de demandes d'aménagement provisoire a été faite à ce jour, sur un total d'environ 3000 établissements concernés.

avant tout d'assurer la sécurité pour la navette de bus, qui pourra déposer du bon côté des voies les 35 personnes qu'elle amène chaque jour à la gare», explique Didier Lohri, syndic, qui se démarque donc de la volonté régionale de créer une ligne de bus pour rabattre les pendulaires des villages sur la gare de Genolier.

Un M3 entre la gare et la Blécherette?

A Lausanne, une année après la mise en service du M2, l'idée d'un métro M3, pour desservir le nouvel écoquartier de la Blécherette – sans avoir les inconvénients d'un tram par Beaulieu ou la Borde – a été à nouveau évoquée, hier sur la TSR, par Olivier Français. Pour le municipal en charge des Travaux, ce projet pourrait également soulager

le M2, saturé aux heures de pointe entre le Flon et la Gare.

Deuxième vie pour www.champagne.ch?

Le Conseil communal de Champagne devra décider, le 26 octobre prochain, s'il accepte ou non le transfert de propriété du domaine virtuel www.champagne.ch à la commune, «dans le but de protéger et de sauvegarder son utilisation», selon le préavis municipal. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale pour défendre l'appellation Champagne», explique le directeur de la biscuiterie Cornu SA, Marc-André Cornu, également syndic du village, qui a acquis le nom www.champagne.ch il y a une quinzaine d'années. Il nourrit l'espoir que «les Français s'attaqueront moins facilement au site s'il est communal.»

MONDE

L'hymne arménien sifflé en Turquie

L'hymne national arménien été copieusement sifflé hier soir à l'ouverture du match Turquie-Arménie, à Bursa. Les présidents des deux pays assistaient à cet événement hautement symbolique, quatre jours après la signature d'accords de réconciliation à Zurich.

Traité de Lisbonne: Klaus persiste et signe



Le président tchèque **Vaclav Klaus** a répété hier qu'il n'était pas prêt à revenir sur les objections qu'il a formulées à l'encontre

du Traité de Lisbonne. Il a fait cette déclaration alors que la Commission européenne le presse de signer le texte.

Hillary Clinton déplore les réflexes de guerre froide

Au deuxième jour de sa visite en Russie, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a exhorté hier Moscou à œuvrer davantage pour le respect des droits de l'homme. Elle a déploré que de vieux réflexes de guerre froide aient encore cours entre les deux pays.

Des enquêtes crédibles sur Gaza exigées

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, appelle Israël et les Palestiniens à mener «des enquêtes crédibles» sur les

Ils veulent être adoptés par Sarkozy

Des jeunes socialistes ont déposé hier à l'Elysée «des demandes d'adoption» auprès de Nicolas Sarkozy. Leur démarche a pour but d'obtenir les mêmes avantages, selon eux, que le fils cadet du président, au cœur d'une polémique sur sa rapide ascension professionnelle. Quatre militants du Mouvement des jeunes socialistes français (MJS), chacun équipé d'un panneau recouvert d'une demande d'adoption, ont tenté de s'approcher de l'entrée principale du palais présidentiel, mais ont été priés de s'éloigner par la police. L'un d'eux, Thomas

Le Goff, a expliqué que le mouvement «se poursuivra sur internet où l'on pourra télécharger des formulaires de demande d'adoption sur le site jeunes-socialistes.fr.»

» Jean Sarkozy, fils cadet du président, âgé de 23 ans, est en passe d'accéder à la présidence de la société d'aménagement du plus grand quartier d'affaires d'Europe, La Défense, près de Paris. Alors que l'opposition et une grande partie des médias crient au «népotisme», le président et sa garde rapprochée sont venus, mardi, au secours de Jean Sarkozy, mettant en avant sa légitimité à obtenir un tel poste.

allégations de crimes de guerre ou contre l'humanité durant le conflit de décembre-janvier à Gaza. Le Conseil de sécurité a discuté, hier à New York, du rapport Goldstone sur Gaza.

Berne veut des suites au rapport Goldstone

Pour la Suisse, il serait irresponsable de ne pas donner suite au rapport Goldstone. Elle a demandé hier, lors du débat au Conseil de sécurité à New York, l'ouverture d'enquêtes indépendantes par Israël et le Hamas sur les crimes commis dans le conflit à Gaza.

Brown va envoyer des renforts en Afghanistan

Gordon Brown a annoncé hier à la Chambre des communes l'envoi d'un demi-millier de

soldats supplémentaires en Afghanistan. Les effectifs du contingent britannique dans ce pays seront ainsi portés à 9500. Cette décision intervient alors que l'insurrection afghane ne cesse de s'intensifier.

La diarrhée, deuxième cause de mortalité

Après la pneumonie, la diarrhée est la deuxième cause de mortalité chez l'enfant. Elle tue encore chaque année 1,5 million de moins de 5 ans, ont affirmé l'OMS et l'Unicef, qui lancent un nouveau plan d'action pour combattre ce fléau. Plus de 80% des décès provoqués par des diarrhées surviennent en Afrique (46%) et en Asie du sud (38%). L'Inde est le pays le plus touché, avec 386 000 décès par an, devant le Nigeria (151 000), la RDC (90 000), l'Afghanistan (82 000) et l'Éthiopie (73 000).

EXERCICE D'ALERTE AU TSUNAMI

Dix-huit pays de l'océan Indien ont participé hier à un exercice à l'initiative de l'ONU pour évaluer l'efficacité du système d'alerte au tsunami de l'océan Indien (IOTWS)

Un système international

Le système d'alerte a été mis en place avec l'aide des Etats-Unis et de l'Unesco dans l'océan Indien à la suite du tsunami meurtrier de 2004.

L'exercice

■ L'exercice de mercredi prend pour point de départ la survenue d'un séisme identique à celui de 2004, qui déclencha un tsunami meurtrier touchant de nombreux pays de l'Australie jusqu'à l'Afrique du Sud.

■ Le tsunami simulé progresse en temps réel dans l'océan Indien, mettant environ 12 heures pour atteindre les côtes sud-africaines depuis l'Indonésie.

■ Des bulletins seront publiés par l'Agence météorologique japonaise à Tokyo et le Centre d'alerte au tsunami du Pacifique à Hawaii, qui assure un rôle de conseil depuis 2005.

Le fonctionnement

1 Un tsunami est provoqué par une activité sismique ou volcanique.

2 Plusieurs équipements, dont des bouées, des stations de marée et des sismomètres détectent les vagues du tsunami.

3 Les données sont envoyées par satellite à un centre d'analyse.

4 Une alerte est transmise aux autorités locales et aux médias.

